



CTB



RAPPORT ANNUEL 2015 – PROGRAMME D'APPUI A LA REALISATION D'ETUDES ET D'EXPERTISES II-

1. APERÇU DE L'INTERVENTION	4
1.1 FICHE D'INTERVENTION	4
1.2 EXECUTION BUDGETAIRE.....	4
2. CONTEXTE.....	5
2.1 CONTEXTE GENERAL	5
2.2 CONTEXTE DE GESTION : MODALITES D'EXECUTION	5
2.3 CONTEXTE HARMO	5
3. ANALYSE DE L'ETAT D'AVANCEMENT	6
3.1 ÉTUDES.....	6
3.1.1 <i>État d'avancement des études</i>	6
3.1.2 <i>Analyse des études finalisées</i>	6
3.2 EXPERTISES	7
3.2.1 <i>État d'avancement de l'expertise</i>	7
3.2.2 <i>Analyse de l'expertise</i>	8
3.2 DOSSIERS EN COURS D'INSTRUCTION.....	9
3.3. EXECUTION BUDGETAIRE.....	15
3.4. CRITERES DE QUALITE	15
3.5. GESTION DES RISQUES (EST-IL NECESSAIRE DE MAINTENIR TOUS LES RISQUES DONT LE STATUT EST FERME ?? SI NON, IL FAUDRA SEULEMENT RETENIR LE DERNIER QUI EST OUVERT)	16
PILOTAGE ET APPRENTISSAGE.....	17
PLAN D' ACTION	17
ENSEIGNEMENTS TIRES	17
ANNEXES	18
RAPPORT « BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M) »	18
DECISIONS PRISES PAR LA SMCL ET SUIVI.....	18

ACRONYMES

<Dresser la liste de tous les acronymes utilisés dans le Rapport des résultats (classement alphabétique ; voir exemples ci-dessous)>

ANO	Avis de Non Objection
CP	Comité des Partenaires
CS	Convention Spécifique
CSP	Comité Spécial des Partenaires
CTB	Agence belge de coopération au développement
DCEF	Direction de la Coopération Economique et Financière
DGPRES	Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau
DGPSAS	Délégation Générale à la Protection Sociale et à l'Action Sociale
DI	Direction de l'Investissement
DIEM	Direction de l'Investissement et de l'Equipeement Médical
KFW	Coopération Financière Allemande
Lux Dev	Agence Luxembourgeoise pour le Développement
M&E	Monitoring et évaluation
MEPF	Ministère de l'Economie et des Finances et du Plan
MHA	Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement
MIP	Programme de Micro Intervention
MSAS	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale
PAGIRE BA	Plan d'Action de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau dans le Bassin Arachidier
PIC	Programme indicatif de Coopération
PLHA/GIRE	Plans Locaux Hydraulique et Assainissement dans une approche Gestion Intégrés des Ressources en Eau
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
SIIEau	Système Intégré d'Information et d'une stratégie de communication sur l'Eau
SMCL	Structure Mixte de Concertation Locale
TDR	Termes de Référence
UC PEPAM	Unité de Coordination du Programme Eau Potable et Assainissement pour le Millénaire

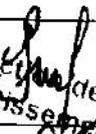
1. Aperçu de l'intervention

1.1 Fiche d'intervention

Nom de l'intervention	Programme d'Appui à la Réalisation d'Etudes et d'Expertise 2
Code de l'intervention	SEN 10 02311
Emplacement	Les régions de Diourbel, Kaolack, Kaffrine, Fatick et Thiès
Budget	4 202 917, 25 euros (augmentation budgétaire en octobre 2015)
Institution partenaire	Ministère Economie des Finances et du Plan
Date de la Convention Spécifique	7 décembre 2009
Durée (mois)	96 mois
Objectif	Renforcer les capacités des institutions publiques sénégalaises

1.2 Exécution budgétaire

Budget total €	Total Dépenses jusqu'en fin 2013 en €	Dépenses année 2014 en €	Dépenses année 2015 en €	Total Dépenses €	Solde €	Taux de décaissement total %
4 202 917,25	830 718,7	1 013 528,6	1 165 755,91	3010013,23	1 192 904,02	72

Fonctionnaire exécution nationale ¹	Fonctionnaire exécution CTB ²
 Samba Fall Directeur de l'Investissement Ministère de l'Economie et des Finances	 Corine Niox Chargée de Programme CTB

2. Contexte

2.1 Contexte général

L'année 2015 est marquée par la poursuite de la mise en œuvre du Plan Sénégal Émergent (PSE), constitue le référentiel de la politique économique et sociale sur le moyen et le long terme. Elle s'est traduite de manière concrète par l'inauguration des premières infrastructures (forages, postes de santé) réalisées dans le cadre du Plan d'Actions Prioritaires (PAP) du PSE 2014-2018 qui est le document de référence des différentes interventions de l'Etat, des partenaires techniques et financiers et de l'ensemble des acteurs concernés.

Les domaines de concentration de la coopération belge (santé, eau et assainissement,...) se sont renforcés avec le PSE en termes de planification de nouvelles activités et de volume important de financement prévu. Par la même occasion, les études et expertises déjà financées ou en cours de réalisation ont montré la détermination de la Belgique à respecter ses engagements et à accompagner le Sénégal dans le cadre de la mise en œuvre du PSE.

Par ailleurs, Le Sénégal a été confirmé comme pays partenaire de la Coopération Belge. Une commission mixte n'ayant pas encore programmé, la CS du PAREE 2 a fait l'objet d'une nouvelle prolongation jusqu'en fin 2017. De même, le budget du PAREE a de même été augmenté avec les reliquats des projets du PAMIF 2 ce qui permettra au programme dont la quasi-totalité des activités sont en phase de clôture, de financer les dernières requêtes et de veiller à une bonne exécution des études et expertises en cours.

2.2 Contexte de gestion : modalités d'exécution

Depuis le Comité Spécial des Partenaires du 07 juin 2012, une partie du budget du PAREE 2 est exécutée suivant la modalité régie.

Ainsi 22% du budget est exécuté en Régie et 78% en cogestion.

2.3 Contexte HARMO

Les résultats du PAGIRE BA ont été partagés avec tous les acteurs du secteur de l'Hydraulique (eaux de surface et eaux souterraines) à savoir les PTF, la société civile, les collectivités locales, les ONG, les universitaires etc.

En dehors des expertises, tout le processus de mise en œuvre des études (contractualisation, exécution, rapportage, validation / approbation des rapports, liquidation) est mené en cogestion avec un alignement sur les procédures nationales des marchés publics, la CTB est représenté par l'ATI de l'intervention de la Coopération Sénégalaise belge dans le secteur dans la phase d'analyse des dossiers d'appel d'offres et siège dans les commissions de marchés publics en tant qu'observateur. Le processus de mise en œuvre des études est piloté par le partenaire (Ministère technique) pour une meilleure appropriation des résultats et des acquis. L'ATI participe pour le compte de la CTB dans le processus de validation des livrables.

3. Analyse de l'état d'avancement

3.1 Études

3.1.1 État d'avancement des études

État d'avancement des études ¹	A	B	C	D	Commentaires (seulement si la valeur est C ou D)
1. Etudes PAGIRE BA :					
- Etude de mise en place d'un Système Intégré d'Information et d'une stratégie de communication sur l'Eau (SIIeau)			X		Etude finalisée après le délai planifié dans les TDRs
2. Etudes de formulation et de Facilitation du démarrage du PASEPAR :					
- L'élaboration du manuel de procédure d'exécution du fonds de réhabilitation du PASEPAR.			X		Pour des raisons de qualité de livrables et de retard dans l'exécution, le marché a dû être résilié et réattribué au soumissionnaire classé 2 ^{ième} .
- L'élaboration du rapport d'avant-projet détaillé (APD) et du Dossier d'appel d'offres (DAO) d'ouvrages à réaliser dans le cadre du PASEPAR		X			
- L'élaboration du Cadre de Gestion Environnementale et Sociale du PASEPAR		X			

3.1.2 Analyse des études finalisées

Titre de l'étude :	Etude de mise en place d'un Système Intégré d'Information et d'une stratégie de communication du l'Eau (SIIeau)
<i>Décrire, en quelques phrases, à qui est destinée l'étude et quel en est le sujet</i>	<p>L'étude est destinée à la Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau (DGPRE), elle avait comme objectif d'améliorer le cadre pour la gestion d'information et de connaissances sur l'eau dans le Bassin Arachidier (zone d'intervention de la coopération sénégalobelge) .</p> <p>Ainsi le SIIeau est constitué :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. d'une banque de données intégrées ; 2. des mécanismes pour structurer l'offre des données des différents acteurs ainsi que leur demande d'informations assortis d'un outillage (outils informatiques) adéquat au sein de la DGPRE. ; 3. une série de proposition pour renforcer les facteurs externes de facilitation de la gestion des ressources en eau (réglementation, budget, cadre institutionnel). C'est ainsi que dans la région de Kaolack des commissions départementales de l'eau ont été installées par la DGPRE en partenariat avec l'ARD de Kaolack. <p>La stratégie et le plan de communication adossé au SIIeau repose quant à eux sur deux grands axes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Promouvoir et faire connaître des concepts de la GIRE ; 2. renforcer la visibilité des services de l'eau (l'offre, la demande et son adéquation selon les différents usages)
<i>Les études ont-elles été utilisées comme prévu ?</i>	Le SIIeau est une Plateforme alimentée par différentes bases données des différentes institutions en relation avec « EAU » (Ministère en charge de l'eau potable et assainissement, Ministère en charge de l'Agriculture, Ministère en charge de l'Environnement, Ministère de la Justice, les collectivités locales, Administration territoriale, les ANG, etc...). Il est prévu dans le cadre du SIIeau la signature de protocole pour la mise à disposition d'informations pour pouvoir alimenter le SIIeau, mais aussi la création de comité pour le suivi du SIIeau.

¹ A : En avance
 B : Dans les délais
 C : Retardées, des mesures correctives sont requises.
 D : Les études ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

	Dans le cadre du PASEPAR, projet d'appui de la Coopération Belge au Ministère de l'Hydraulique, une expertise en GIRE a été mise à la disposition de la DGPRES pour appuyer à l'animation et le fonctionnement du SII Eau.
<i>À quoi l'étude a-t-elle contribué ?</i>	L'Etude a servi à mettre à disposition de l'Etat du Sénégal ainsi que de la société civile, d'une plateforme d'information et de communication sur « l' EAU » pour une meilleure connaissance de la ressource et une optimisation de sa gestion.
<i>Quelles difficultés se sont présentées, quels ont été les facteurs d'influence (positive ou négative) ? Quels ont été les résultats (positifs ou négatifs) inattendus ? Quel impact ont-ils eu sur l'étude ou son utilisation ?</i>	

3.2 Expertises

3.2.1 État d'avancement de l'expertise

État d'avancement de l'expertise ²	A	B	C	D	Commentaires (seulement si la valeur est C ou D)
3. Expert en Qualité/Accréditation en Santé – Nicole Curtis	x				
4. Expert Architecte – Benoît Legrand			X		L'ATI n'a pas pu renouveler son contrat et le poste a été ré-ouvert en novembre 2015, la durée de contrat proposé, 1an, n'est pas attractive, il n'y a pas eu de candidats. Le descriptif de poste a été revu et le poste relancé en Q1 2015

² A : Expertise réalisée dans l'année N
B : Expertise en cours
C : Expertise en phase préparatoire : préparation conforme au planning (rédaction TdR, procédure marché public, etc.)
D : Expertise planifiée, mais retardée

3.2.2 Analyse de l'expertise

Titre de l'expertise – nom de l'expert :	Expert en Qualité/Accréditation en Santé : Nicole Curti Kanyoko
<i>Décrire, en quelques phrases, quel est/était l'objet de l'expertise</i>	<p>L'objectif général de l'expertise est de contribuer à l'amélioration de l'efficacité, l'efficacé et la qualité des services de santé au Sénégal</p> <p>Les objectifs spécifiques de cette expertise sont:</p> <ul style="list-style-type: none"> - développer un processus d'amélioration et d'assurance de la qualité des soins dans deux districts pilotes, reproductif si l'expérience est probante ; - proposer au MSAS un plan de développement de la qualité des soins partant du niveau opérationnel
Dans quelle mesure l'expertise produit-elle les résultats attendus ?	<p>L'expert a facilité et animé des ateliers d'élaboration des protocoles et des présentations qui serviront de base pour les formations décentralisées sur les maladies chroniques. Ainsi avec l'appui de l'expert, des protocoles thérapeutiques pour les niveaux Centre de Santé (CS) et Poste de Santé (PS) ont été élaborés en 2015.</p> <p>Les enquêtes de satisfaction menées au cours du dernier trimestre 2015 auprès des populations et des prestataires ont permis de noter des changements induits par les formations et les supervisions du niveau central et régional dans les domaines de l'hygiène et de la propreté domaine dans lequel l'expert apporte un appui à la Direction Général de la Santé et dans le cadre du l'intervention Belge dans le secteur (le PAODES).</p> <p>Ces changements notables ont été décrits comme suit par la population et les prestataires du niveau CS et PS :</p> <p>i) Dans l'ensemble, les patients sont toujours satisfaits de l'hygiène et de la propreté des structures de soins des districts prioritaires du PAODES (95 %) et le DS de Foundiougne reste celui où la satisfaction est la plus élevée ; ii) La satisfaction du personnel soignant qui connaît une hausse de (+2,9 %) entre 2014 et 2015. Cette croissance est essentiellement portée par la tarification forfaitaire (+ 8,4 %) et l'amélioration de l'hygiène et de la propreté des structures (+7,1%) ; iii)La satisfaction gagne 7 points pour atteindre 91,1 % en 2015. De gros efforts, ont semble-t-il été réalisés à Bambey et Ndoffane (augmentation de + de 24,6% à Bambey et + 11,2 % à Ndoffane). Par contre une chute de satisfaction en matière d'hygiène et propreté est notée à Koungheul et Passy.</p>
<i>À quoi l'expertise a-t-elle contribué ?</i>	<p>Elle a contribué à l'analyse des tendances des indicateurs de santé en matière i) d'utilisation des services de planification familiale, de consultation prénatale, de consultation primaire curative y compris la référence vers le CS, ii) d'hospitalisation en maternité et médecine, iii) d'accouchement y compris par césarienne, iv) de disponibilité des médicaments, et v) de réalisation d'examen complémentaires (laboratoire, imagerie médicale)</p> <p>L'expert a aussi contribué à la prise en charge des maladies chroniques, des urgences médico-chirurgicales, des actes d'ophtalmologie et d'odontologie au niveau décentralisé, c'est-à-dire Centre de Santé à travers l'élaboration et la validation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des normes de la carte sanitaire et sociale 2016-2020 intégrant la mise à jour des PMA et PCA ; - d'une quarantaine de protocoles d'actes thérapeutiques en soins bucco-dentaires pour les niveaux centre de santé et hôpitaux ; - de 18 protocoles pour la prise en charge des maladies chroniques (diabète, maladies cardiovasculaires et maladies respiratoires chroniques) pour les niveaux poste de santé et centre de santé ; - de 2 guides de formation sur la prise en charge des affections bucco-dentaires et oculaires au niveau du 1er échelon de la pyramide sanitaire, le Poste de Santé. <p>L'expert a appuyé la DGS à mener des actions pour la transfusion sécurisée ainsi qu'au renforcement des capacités des prestataires sur l'utilisation rationnelle de la transfusion sanguine et les bonnes pratiques transfusionnelles.</p> <p><u>En termes de perspectives pour 2016</u> : L'expert s'attèlera à la formation des prestataires du niveau CS et PS sur les différentes normes et protocoles élaborés pour une efficacité de la prise en charge des maladies chroniques, des urgences médico-chirurgicales, des actes d'ophtalmologie et d'odontologie au niveau décentralisé. De même, elle facilitera un plaidoyer pour que les paquets de soins définis pour chaque niveau soient complémentaires et pour que le CS pleinement son rôle de premier échelon de référence.</p>

<p>Quelles difficultés se sont présentées, quels ont été les facteurs d'influence (positive ou négative) ? Quels ont été les résultats (positifs ou négatifs) inattendus ? Quel impact ont-ils eu sur l'expertise et sur ses résultats ?</p>	<p>la capacité d'accompagner des changements en matière de qualité au niveau des districts pilotes et prioritaires avec des missions ponctuelles de l'expert alors qu'une telle démarche nécessite un accompagnement de proximité. Par ailleurs, le retard dans les travaux de remise à niveau des infrastructures sanitaires entravent la mise en œuvre de certaines recommandations relatives à la qualité, l'hygiène et la sécurité émises lors des formations et supervisions.</p> <p>La qualité ayant une dimension transversale, il existe un risque majeur de dispersion de la conseillère qualité qui doit apporter, d'un part, un appui dans les domaines transversaux de la qualité des soins et d'autre part, mener des activités spécifiques pour que les plateaux techniques soient complets au niveau des CS et des PS des districts prioritaires du PAODES afin d'apporter une satisfaction aux usagers des structures sanitaires des districts pilotes (ex. Chirurgie de district, accueil urgences, maladies chroniques, soins oculaires primaires et gestion des médicaments)</p>
--	---

<p>Titre de l'expertise – nom de l'expert :</p>	<p>Expert Architecte : Benoit Legrand</p>
<p><i>Décrire, en quelques phrases, quel est/était l'objet de l'expertise</i></p>	<p>L'objectif général de cette consultance est d'appuyer l'équipe de la Direction des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM) dans le cadre de son mandat pour le volet infrastructures du programme santé de la coopération belgo-sénégalaise.</p> <p>Spécifiquement, il est attendu que l'Expert appui la DIEM dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'élaboration de plans directeurs globaux des structures des districts sanitaires appuyés par le programme santé de la coopération belgo-sénégalaise, dans la traduction de ces plans directeurs globaux en dossiers d'appel d'offre et dans le processus de passation des marchés en général ainsi que le suivi des travaux ; - la construction des infrastructures réalisées au niveau central (extension du MSAS) et au niveau régional (Région médicale de Kaffrine)
<p><i>Dans quelle mesure l'expertise produit-elle les résultats attendus ?</i></p>	<p>L'expert a appuyé la Direction des Infrastructure et des Equipements Médicaux (DIEM) à :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan d'actions de développement d'une stratégie de maintenance ; 2. l'élaboration des TDR 'une étude devant faciliter l'acquisition d'un logiciel de gestion du parc immobilier du Ministère de la Santé et de l'Action Sociale (MSAS).
<p><i>À quoi l'expertise a-t-elle contribué ?</i></p>	<p>L'expert a contribué à l'élaboration :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A l'élaboration d'un guide de promotion de l'architecture durable et passive destiné aux concepteurs de projets a été soumis à la considération de la DIEM - d'outils de suivi de chantiers ainsi que de communication et de rapportage ; - de l'Avant Projet Sommaire (APS) pour l'extension et la réhabilitation de la maternité de Mbacké ; - de l'APS pour la construction des bureaux des Unités Départementales d'Assurance Maladie (UDAM) de Sokone et de Koungheul. Ces APS ont été élaborés sur la base de concepts et technologies passives appropriées <p>l'expert a travaillé à une meilleure appropriation des concepts et technologies passives appropriées au climat du Bassin Arachidier. Il était prévu la tenue d'une série de modules de formations sur ces concepts au bénéfice du personnel technique de la DIEM ainsi qu'aux concepteurs en charge de l'APD des UDAM. L'expertise en cours de recrutement devra les réaliser en priorité.</p>
<p>Quelles difficultés se sont présentées, quels ont été les facteurs d'influence (positive ou négative) ? Quels ont été les résultats (positifs ou négatifs) inattendus ? Quel impact ont-ils eu sur l'expertise et sur ses résultats ?</p>	<p>La principale difficulté est la dotation d'un expert pour le poste. La durée du contrat proposée actuellement, 1 an, n'est pas attractive. Le poste ouvert en novembre pas pu être pourvu.</p> <p>L'appropriation des concepts et technologies passives par le Ministère de la Santé et introduction de modèles d'ouvrages passives.</p>

3.2 Dossiers en cours d'instruction

Dans le cadre de la justification de la demande d'augmentation budgétaire et de la prolongation de la CS des dossiers de demande de financement d'études ou d'expertises ont été instruits par la SMCL et soumis à l'ANO de l'ambassade, après l'effectivité des échanges de lettres, il s'agit des 3 études et 2 expertises suivantes :

- Définition du schéma directeur du système d'information globale de la Pharmacie Nationale d'Approvisionnement
- Appui à la réforme de l'hydraulique rurale en complément du PASEPAR composé de 3

études.

- Définition d'un nouveau Plan d'Action de Gestion Intégrée des Ressources en Eau pour la période 2016-2025
- Renouvellement du contrat de Monsieur Benoît Legrand, Expert en infrastructures hospitalières
- Renouvellement du contrat de Madame Nicole Curtis Kanyoko, Expert Qualité et Accréditation Santé

Le document ci-joint donne de plus amples informations sur lesdites études et expertises.

Intitulés	Objectifs	Résultat attendus	Montant	Situation au sein de la SMCL
Etudes				
Définition du schéma directeur du système d'information globale de la Pharmacie Nationale d'Approvisionnement	<ul style="list-style-type: none"> - Accroître les performances du système d'information en termes de temps de réponse et de disponibilité - Contribuer à l'efficacité opérationnelle par l'apport de nouveaux outils de dématérialisation 	<ol style="list-style-type: none"> 1. La dématérialisation des procédures de la gestion commerciale, de la commande en ligne intégrée et la gestion des prévisions. 2. La baisse des pannes et interruptions de service. 3. L'amélioration de la sécurité informatique. 4. L'amélioration des délais de traitement des commandes. 5. L'augmentation de la productivité opérationnelle 	33.000 euros	En attente de l'ANO de l'Ambassade des précisions sur les TDR doivent être apportées
Appui à la réforme de l'hydraulique rurale en complément du PASEPAR composé de 3 études.	L'élaboration du Plan directeur d'hydraulique rurale de la zone Centre avec l'objectif de fournir aux autorités du Sénégal un outil de planification à moyen (10 ans) et long-terme (25 ans) des investissements en vue de satisfaire la demande en eau de la population rurale, au fur et à mesure du développement de la population et du règlement de la question de la qualité des eaux.	<ol style="list-style-type: none"> 1. La connaissance du comportement de la demande, en eau potable, en zones rurales et urbaines et ses tendances d'évolution future en prenant en compte la consommation par branchement particulier ou borne fontaine et en projetant son évolution dans le temps. 2. L'élaboration d'un plan d'investissement pour résoudre les problèmes de qualité des eaux rencontrés dans la zone d'étude (zones rurales et urbaines confondues) et estimer le besoin en eau additionnel pour répondre à cette stratégie. 3. L'analyse des capacités des ressources en eau pour répondre aux besoins en eau exprimés dans les points précédents (cette analyse pourra porter sur une zone géographique plus large que la zone d'étude); 4. L'élaboration d'un plan d'investissement pour mettre en œuvre cette stratégie et répondre à la demande croissante (extension et généralisation des branchements particuliers en zone rurale uniquement) en proposant un phasage dans le 	200 000 euros	<p>En attente de l'ANO de l'Ambassade des précisions sur les TDR doivent être apportées la 341 225</p> <p>472.592 euros</p>

		<p>temps pour tenir compte des capacités financières disponibles.</p> <p>4. L'identification des projets en cours ou à venir pour estimer le gap de financement.</p> <p>5. La proposition des solutions pour la gestion des nouvelles infrastructures identifiées dans le plan d'investissement.</p> <p>6. La réalisation d'une analyse économique pour mesurer la rentabilité financière de ces investissements.</p>		
	L'appui à la mise en œuvre du Plan global de communication de l'OFOR avec l'objectif de Doter l'OFOR d'une stratégie de communication cohérente au regard des orientations de la réforme en vue de la mise en place des délégations de services publics	<p>Les principaux résultats attendus sont :</p> <p>1. La mise à disposition de l'OFOR d'un document stratégique de communication.</p> <p>2. l'élaboration et la validation d'un plan d'actions prioritaire.</p> <p>3. L'uniformisation des actions de communication pour l'hydraulique rurale.</p>	65 000 euros	La demande de financement a été annulée par le partenaire technique
	3. et l'analyse des besoins de remise en état des ouvrages de production de la zone Centre. L'objectif de cette prestation est d'analyser les informations collectées dans le cadre de l'enquête menée par Manobi, définir les besoins en termes de travaux de remises à niveau et d'optimisation du parc d'ouvrages, établir un plan d'investissement et appuyer l'OFOR lors de la négociation avec les différents fermiers	<p>1. L'analyse, la traduction et la complétion des données de l'enquête Manobi et de toutes autres données disponibles.</p> <p>2. L'identification des besoins en travaux de remise à niveau et d'optimisation ainsi que l'élaboration d'un plan d'investissement.</p> <p>3. La mise à disposition de l'OFOR de DAO pour les investissements à réaliser au niveau des infrastructures de production / Stockage dans la zone centre;</p> <p>4. La facilitation des négociations avec les fermiers de la DSP de la zone centre au niveau du besoin en investissement.</p>	76 225 euros	La demande de financement de l'étude a été annulée par le Partenaire Technique
Définition d'un nouveau Plan d'Action	- Procéder à une évaluation objective de la mise en œuvre du PAP 2008-	1. L'évaluation de la mise en œuvre du PAP 2008-2015 du PAGIRE;	76.224 euros	En attente de l'ANO de l'Ambassade des précisions sur

de Gestion Intégrée des Ressources en Eau pour la période 2016-2025	2015 du PAGIRE; - Définir un nouveau programme d'actions prioritaires pour la période 2016-2025 qui prend en compte les nouveaux enjeux de la gestion des ressources en eau (qualité de l'eau distribuée, promotion de l'eau productive, etc)	2. L'identification et la validation de nouvelles actions prioritaires de mise en œuvre du PAGIRE; 3. L'élaboration d'un nouveau PAP PAGIRE 2016-2025 et la définition des axes stratégiques de sa vulgarisation en vue de son appropriation par les acteurs clé du secteur; 4. La définition de recommandations pour une bonne exécution du PAP2016-2025.		les TDR doivent être apportées
Expertises				
Renouvellement du contrat de Monsieur Benoît Legrand, Expert en infrastructures hospitalières	L'objectif général de cette consultance est d'appuyer l'équipe de la Direction des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM) dans le cadre de son mandat pour le volet infrastructures du programme santé de la coopération belgo-sénégalaise. Il s'agit plus précisément : -d' appuyer l'élaboration de plans directeurs globaux des structures des districts sanitaires appuyés par le programme santé de la coopération belgo-sénégalaise, la traduction de ces plans directeurs globaux en dossiers d'appel d'offre et le processus de passation des marchés en général ainsi que le suivi des travaux. - d'appuyer la construction des infrastructures réalisées au niveau central (extension du MSAS) et au niveau régional (Région médicale de Kafrine)	L'expertise est articulée autour de trois résultats: 1. La réalisation des plans directeurs des structures appuyées par le programme santé de la coopération belgo-sénégalaise qui définissent les orientations, le mandat et le plateau technique de chacune des structures concernées. 2. La traduction de chacun des plans directeurs de ces mêmes structures en dossier d'appel d'offre incluant un dossier d'avant-projet détaillé avec plan architectural et descriptif technique et les marchés de travaux sont attribués, conformément au code des marchés en vigueur. 3. La coordination et le suivi technique des travaux de façon à garantir leur conformité par rapport aux spécifications techniques ainsi qu'un niveau de qualité répondant aux normes internationales en vigueur.	174.450 euros	ANO de l'ambassade reçu, le poste n'a pas pu être pourvu. Aucune candidature reçue lors de l'appel à candidature.

<p>Renouvellement du contrat de Madame Nicole Curtis Kanyoko, Expert Qualité et Accréditation Santé</p>	<p>L'objectif général de l'expertise est d'améliorer l'efficacité, l'efficacité et la qualité des services de santé au Sénégal.</p> <p>Il s'agit plus précisément :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de développer un processus d'amélioration et d'assurance de la qualité des soins dans deux districts pilotes qui permette d'être reproduit si l'expérience est probante - et de proposer au MSAS un plan de développement de la qualité des soins partant du niveau opérationnel. 	<p>L'expertise est articulée autour de deux résultats :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. l'amélioration de la qualité des soins et des services de santé dans les districts pilotes. 2. le renforcement du développement et de la gestion des ressources humaines 	<p>174.450 euros</p>	<p>Contrat prolongé d'une année.</p>
---	--	--	----------------------	--------------------------------------

3.3. Exécution budgétaire

Au 31 décembre 2015, les dépenses du PAREE 2 s'élèvent à 3 010 013,23 euros et le taux d'exécution financière est de 72 %.

Les paiements effectués en 2015 concernent essentiellement, les études du PAGIRE BA pour un montant global de 710 071,15 euros, l'élaboration des 36 PLHA pour 43 851,67 euros, l'appui à la formulation et au démarrage du PASEPAR pour 56 942,98 euros et les expertises mises à la disposition du MSAS pour un montant total de 349 333,69 euros.

Seules, 18 280,68 euros du budget total sont encore disponible pour le financement d'éventuelles études ou d'expertises. Ainsi la SMCL a recommandé une augmentation budgétaire et une prolongation de la CS vu que la commission mixte sénégal belge n'a pas été planifiée. Le comité des partenaires ayant donné son accord, l'augmentation budgétaire du PAREE d'un montant de 768 790,18 euros à partir des reliquats du PAMIF 2 (50%), et la prolongation de la CS ont été matérialisées par un échange de lettres en en Q4 2015.

3.4. Critères de qualité

En se basant sur les éléments susmentionnés, attribuer une note A, B, C ou D³ aux critères suivants :

Pertinence : Mesure dans laquelle les études et l'expertise sont alignées sur les priorités locales et nationales.

Efficience : Mesure dans laquelle les études et l'expertise ont été réalisées dans les délais et dans les budgets.

Efficacité : Mesure dans laquelle les études et l'expertise contribuent effectivement aux objectifs visés.

Critères	Note
Pertinence	A
Efficience	C
Efficacité	C

3

- A : Très bonne performance
- B : Bonne performance
- C : Performance assortie de problèmes ; des mesures doivent être prises
- D : Manque de performance / difficultés majeures : des mesures doivent être prises

Si un critère ne peut pas être évalué (parce que l'intervention vient tout juste de démarrer, par ex.), attribuer la note X au critère. Expliquer pour quelle raison le critère n'a pas été évalué.

3.5. Gestion des risques

Indiquer l'évolution des risques⁴ et la façon dont ils ont été gérés. Les risques identifiés comprennent les risques émanant du DTF ainsi que les risques significatifs identifiés durant la mise en œuvre de l'intervention. Certains risques peuvent aussi être identifiés lors du rapportage annuel.

- Décrire le risque.
- Noter la probabilité que le risque survienne : Élevée, Moyenne, Faible
- Noter l'impact du risque s'il devait survenir : Élevé, Moyen, Faible

Si une note C ou D est attribuée à un risque, détailler les mesures qui ont été/seront prises et indiquer la personne/l'acteur responsable.⁵

Identification du risque			Analyse du risque			Traitement du risque			Suivi du risque	
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Date limite	État d'avancement	Statut
La durée de traitement (avis SMCL et ANO Ambassade) des requêtes de financement, en moyenne 8 mois. Certaines études sont financés par d'autres PTF	Q4 2015	OPS	Elevée	Elevée	C	Elaboration d'un canevas (template) de requête de financement avec ANO de l'ambassade sur diminuer le nombre de demande de compléments d'information dans le processus d'acceptation pour financement de la requête	Q3-2015	CTB-DI /Ambassade		ouvert

⁴ Se limiter aux risques de développement et aux risques liés à la réputation

⁵

Impact potentiel	Élevé	B	C	D
	Moyen	A	B	C
	Faible	A	A	B
		Faible	Moyenne	Élevée
Probabilité				

Pilotage et apprentissage

Plan d'action

Formuler, sur la base des données et de l'analyse ci-dessus, des actions (ou décisions) à prendre. Celles-ci peuvent être d'ordre stratégique ou opérationnel.

Plan d'action	Source	Acteur	Date limite
Elaborer un template de requête de financement à faire valider par SMCL avec ANO ambassade afin de réduire la durée d'instruction des dossiers de demande de financement qui avoisine une année		DI/CTB	Q3 2016

Enseignements tirés

Enseignements tirés	Public cible
<ul style="list-style-type: none">- La présence d'une conseillère en qualité santé a permis, en une année, d'avancer sur des dossiers tels que la mise à jour des protocoles thérapeutiques, le suivi des activités de mise à jour des normes et de mise à niveau des paquets de prestations de soins.- Lorsqu'un programme santé comporte un volet important de l'offre de soins de qualité. Il est pertinent de prévoir une assistance technique spécifiquement dédiée à ces activités dès le début de l'intervention.- L'appui institutionnel du niveau central s'inscrit dans un temps propre à celui du Ministère concerné. Ce temps est différent de la durée limitée d'une intervention. Par conséquent toute formation ou tout changement au niveau périphérique nécessitant l'implication du niveau central, prend plus de temps avant de devenir effectif au niveau périphérique (ex. maladies chroniques, accueil urgences).	MSAS MSAS / CTB / DGD Partenaire / CTB / DGD

Annexes

Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

Le Budget du PAREE 2 au 31 décembre 2015 est joint au rapport.

Décisions prises par la SMCL et suivi

Fournir un aperçu des décisions stratégiques importantes prises par la SMCL et assurer le suivi des décisions prises depuis le début de l'intervention.

Décision à prendre					Action			Suivi	
Décision à prendre	Période d'identification	Timing	Source	Acteur	Action(s)	Resp.	Date limite	État d'avancement	Statut
Exécuter une partie du budget en régie belge	Q4 2011				Plaidoyer au CSP			Acter par la SMCL	
Spécifier dans la CS du PAREE 2 le transfert du solde de la 1 ^{er} phase du PAREE	Q1 2012				Acter en SMCL	SMCL	Q1 2012	Echange de lettre effectif	Fermé
					Effectuer un échange de lettre	Ambassade / MEF	Q3 2014		
Modification de la CS du PAREE 2 pour permettre la mise à disposition d'assistance technique internationale, vu les demande du MHA et du MSAS	Q2 2013				Acter en SMCL	SMCL	Q3 2013	Acter en SMCL	Fermé
					Effectuer un échange de lettre	Ambassade / MEF	Q3 2014	Echange de lettre effectif	Fermé
Augmentation du Budget et de la CS du PAREE	Q3 2013			SMCL	Plaidoyer au CP	MEF	Q4 2014	Acter par la SMCL	Fermé
					Envoyer une demande d'augmentation budgétaire à l'ambassade	MEF	Q4 2014	Courrier envoyé	
					Effectuer un échange de lettre	Ambassade /MEF	Q3 2014	Echange de lettre effectif	
Augmentation du Budget et de la CS du PAREE	Q3 2013			SMCL	Plaidoyer au CP	MEF	Q1 2015	Echange de lettre effectif	fermé
					Envoyer une demande d'augmentation budgétaire à l'ambassade	MEF	Q2 2015		
					Effectuer un échange de lettre	Amb /MEF	Q3 2015		
Augmentation Budgétaire et prolongation de la CS du PAREE	Q1 2015			SMCL	Plaidoyer au CP	MEF	Q1 2015	Echange de lettres effectif	fermé